



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 111591

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'activité de la commission de proposition aux offices vacants d'avocats au conseil d'État et à la Cour de cassation créée par le décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au projet de loi de finances pour 2011, précise que le coût de fonctionnement de cette structure est nul et que ses quatre membres n'ont été convoqués à aucune réunion depuis 2007. Il s'étonne de cette absence d'activité et lui demande de bien vouloir en expliquer les causes et, si la structure s'avère inutile, de bien vouloir indiquer dans quel délai il entend en prononcer la suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111591

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6466

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)